CIO Fontainebleau/Avon

6, rue Charles Lefebvre
77 210 Avon
Tél.:01.64.22.32.41

Horaires d'ouverture

- Période scolaire:
  - du lundi au vendredi 9h-12h/14h-17h30
  - le samedi matin de 9h à 12h de janvier à avril.
- Vacances scolaires:
  - du lundi au vendredi 9h-12h/14h-17h

Documents élèves

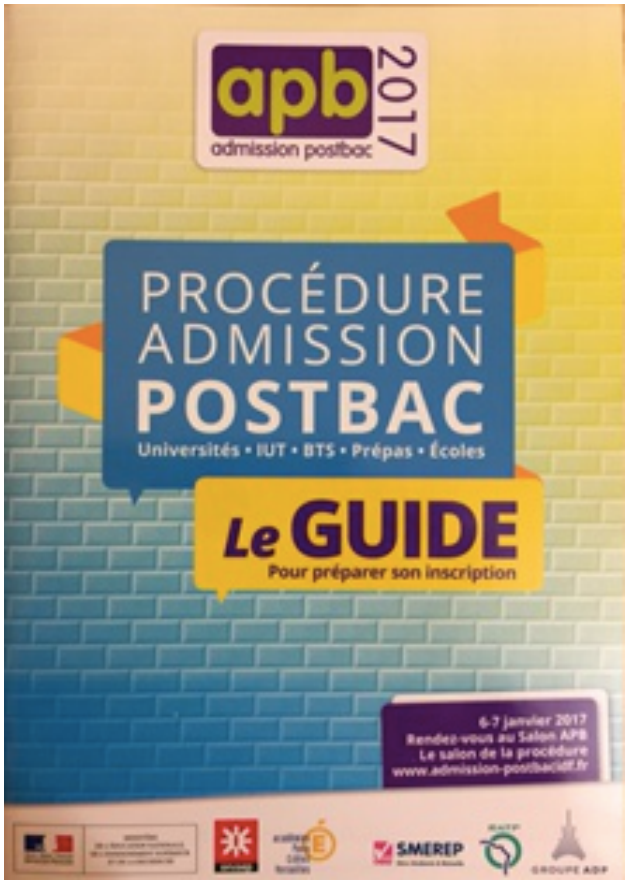

ADMISSION POST BAC 2017

Calendrier spécial Parents

Votre enfant est en terminale. Dès aujourd'hui, vous pouvez l'accompagner dans les différentes démarches de la procédure *Admission Post Bac (APB)*, étape indispensable à sa poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

www.admission-postbac.fr

Le site internet *Admission Post Bac* est le portail national permettant de candidater dans la majorité des formations accessibles après le bac.

Quels sont les types de formations concernées par *Admission Post Bac* ?

BTS	brevet de technicien supérieur
BTSA	brevet de technicien supérieur agricole
CPGE	classe préparatoire aux grandes écoles
CUPGE	cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles
DCG	diplôme de comptabilité et de gestion
DEUST	diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
DMA	diplôme des métiers d'arts
DTS	diplôme de technicien supérieur
DU	diplôme d'université
DUT	diplôme universitaire de technologie des IUT
L1	1re année de licence en université
PACES	1re année commune aux études de santé

Diplômes d'**écoles d'architecture**
Diplômes de certaines **écoles de commerce**
Diplômes de certaines **écoles nationales d'art**
Certaines **formations d'ingénieurs en 5 ans**
Certaines **mentions complémentaires de niveau IV** (bac)
Certaines **préparations aux concours et formations des secteurs paramédicaux et sociaux**
Formations préparatoires à l'enseignement supérieur : année préparatoire (universitaire), **CPES** (classe préparatoire aux études supérieures), **MAN** (mise à niveau hôtellerie), **MANAA** (mise à niveau en arts appliqués)

Les principales étapes à retenir

ETAPE 1
20 janvier au 20 mars (18h)

› Création du dossier APB
› Saisie des candidatures

✔ **Création du dossier APB**

Votre enfant doit se connecter sur **www.admission-postbac.fr** et créer son dossier APB, avec son *Identifiant national élève (INE)* et une adresse mail valide.

✔ **Combien de candidatures est-il possible de saisir ?**

- 1 candidature = 1 formation + 1 établissement
- 24 candidatures maximum au total
- 12 candidatures maximum par type de formation

Conseil

Accompagnez votre enfant lors de la saisie des candidatures. Au-delà du 20 mars, aucune candidature ne pourra être ajoutée. **En cas de difficulté, posez votre question dans la rubrique « Contact/Mes messages »** du dossier APB de votre enfant.

ETAPE 2
Jusqu'au 2 avril

› Constitution des dossiers dématérialisés
› Confirmation des candidatures

✔ **Constitution des dossiers dématérialisés**

Nouveauté : votre enfant n'a pas de dossier papier à envoyer. Il doit vérifier et saisir en ligne les pièces demandées afin que son dossier dématérialisé soit complet.

✔ **Confirmation des candidatures**

Chaque candidature doit être confirmée avant le 2 avril. Elle ne peut être confirmée que si le dossier est complet.

Conseil

Dites à votre enfant d'anticiper la vérification des notes et appréciations des bulletins scolaires et la rédaction des pièces en ligne (lettre de motivation, CV...).

ETAPE 3
Jusqu'au 31 mai

› Classement des vœux

✔ **L'ordre des vœux est primordial**

Votre enfant doit hiérarchiser ses vœux selon ses préférences.

L'ordre des vœux est modifiable jusqu'au 31 mai.

La procédure attribue au mieux une et une seule proposition d'admission par phase : la meilleure possible, en tenant compte de la hiérarchie des vœux de votre enfant.

Attention, lorsqu'un vœu est satisfait, tous les vœux de rang inférieur sont annulés.

Conseil

Quelques jours avant la date limite du 31 mai, vous devez vérifier avec votre enfant que la hiérarchie de ses vœux correspond à ses préférences (rubrique « ordre des vœux »). L'ordre des vœux est confidentiel. Il n'est jamais visible, ni par l'établissement d'origine ni par l'établissement demandé.

ETAPE 4
8 au 13 juin - 26 juin au 1er juillet - 14 au 19 juillet (14h)

› 3 phases d'admission

Votre enfant doit consulter son dossier APB et répondre à une éventuelle proposition d'admission. Tant qu'il n'a pas répondu « **oui définitif** », il doit se connecter à la phase suivante pour voir si sa situation a évolué.

Les différentes réponses possibles :

✔ **Oui définitif** : il accepte définitivement la proposition qui lui est faite et passe ensuite à l'étape de l'inscription.

✔ **Oui mais** : il accepte la proposition qui lui est faite mais conserve sa candidature pour ses vœux mieux classés. Il donnera sa réponse définitive à une autre phase d'admission.

✔ **Non mais** : il refuse la proposition qui lui est faite. Il prend alors le risque de n'avoir aucune proposition aux phases suivantes.

Conseil

Tant que votre enfant n'aura pas répondu « **oui définitif** » à une proposition, il devra se connecter à chaque phase d'admission pour répondre à une nouvelle proposition ou confirmer sa réponse « **oui mais** ». Sans réponse de sa part dans les délais imposés, il sera automatiquement démissionné.

ETAPE 5
A partir de début juillet

› Inscription dans le futur établissement

Après avoir répondu « **oui définitif** » à une proposition d'admission, votre enfant doit impérativement s'inscrire administrativement dans l'établissement concerné.

Conseil

Assurez-vous que votre enfant a bien consulté la rubrique « message établissement » dans son dossier APB afin de connaître les modalités d'inscription. Les dates d'inscription varient d'un établissement à l'autre.

✔ Choix d'une 1re année de Licence (L1) à l'université en Île-de-France

Pour toute demande de **L1 dite « en tension »** (pastille orange : L1 avec des capacités d'accueil insuffisantes pour accueillir les bacheliers d'Île-de-France), le candidat devra obligatoirement émettre **au moins 6 vœux** de L1 sans modalités particulières d'admission en Île-de-France (L1 à pastille de couleur).

Chaque **bachelier général** devra obligatoirement saisir **un vœu de L1** à pastille verte (c'est à dire L1 ayant habituellement des capacités d'accueil suffisantes pour accueillir les bacheliers d'Île-de-France) avant de saisir toute autre candidature.

INFO+

Dès maintenant, votre enfant peut s'informer sur les formations, les établissements et la procédure d'admission sur le site **www.admission-postbac.fr**, auprès de son professeur principal ou d'un conseiller d'orientation psychologue.

Dès janvier, il pourra solliciter un conseil en orientation auprès des services d'information et d'orientation, et se rendre aux **journées portes ouvertes** des établissements (une démarche indispensable pour compléter ses informations et confirmer ses choix).

La procédure complémentaire

La procédure complémentaire concerne :
- les candidats n'ayant eu aucune proposition à l'issue de la 2e phase d'admission,
- les candidats « hors délai », qui n'ont pas participé à la procédure d'admission normale,
- les candidats ayant obtenu une proposition en procédure normale et qui ont répondu un « **oui mais** ».

La **saisie des candidatures** se déroule du 27 juin (14h) au 25 septembre (minuit). Les établissements ont jusqu'au 29 septembre (minuit) pour faire une éventuelle proposition aux candidats. Ces derniers doivent répondre au plus tard le 30 septembre (minuit).

A télécharger sur le site
www.onisep.fr/ile-de-france

A télécharger sur le site
www.admission-postbacidf.fr

Services académiques d'information et d'orientation
Île-de-France
Rédaction : Créteil (Martine Boutelet(e), Nathalie Vigliette), **Paris** (Ode Lacourt, Nathalie Maisonet, Catherine Noveau) et **Versailles** (Anne Laurent-Giorgi, Solène Leforgeoux, Christel Machado)
Onisep Île-de-France
Délégué régional : Laurent Hugot
Déléguée régionale adjointe : Virginie Cousin-Ocuel
Rédaction : Marina David
PAO : Sylvie Geoffray
Crédit photos : Jérôme Paillé/Onisep

Couperin

SALONS "ORIENTATION" EN ÎLE DE FRANCE 2016-2017

THÈME	ORGANISATEUR	DATE	LIEU
Salon de l'Etudiant spécial Parents	L'ETUDIANT	Samedi 8 octobre	Paris Event Center
Salon des Formations et carrières internationales de Paris	STUDYRAMA	Samedi 8 octobre	Cité internationale universitaire - Paris
Rencontres de l'Etudiant : - Les formations et les métiers en journalisme, communication et marketing - Les formations et les métiers en commerce, vente, distribution, immobilier	L'ETUDIANT	Samedi 15 octobre	Cap 15-Paris
Rencontres de l'Etudiant : - Les formations et les métiers en sport, loisirs, animation, diététique - Les formations et les métiers du luxe, de la mode et du design	L'ETUDIANT	Samedi 5 novembre	Cap 15-Paris
Salon des Grandes écoles de Paris	STUDYRAMA	Samedi 5 et Dimanche 6 novembre	Paris Event Center
Salon des Formations Santé, paramédical et social	STUDYRAMA	Samedi 12 novembre	Cité internationale universitaire - Paris
Salon Européen de l'Education - Salon de l'Etudiant - L'Aventure des Métiers	**L'ETUDIANT**	**Du vendredi 18 au dimanche 20 novembre**	**Parc des expositions -Paris**
Salon des masters 2, Mastères spécialisés et MBA	STUDYRAMA	Samedi 19 novembre	Pullman Paris Montparnasse
Salon des Formations automobile, aéronautique, ferroviaire et naval Salon des Formations Web et informatique Salon des Formations et métiers du sport Salon des Formations Banque, finance et assurance	STUDYRAMA	Samedi 26 novembre	Paris Event Center
Rencontres de l'Etudiant : - Les formations et les métiers en tourisme, hôtellerie et restauration	L'ETUDIANT	Samedi 3 décembre	Cap 15-Paris

Onglet « inscription orientation » puis « séance d'information »

À consulter au CDI…

Distribué GRATUITEMENT à chaque élève de T^le^

ADMISSION POST BAC

Rentrée 2017

S’informer et Gérer ses candidatures dans l’enseignement supérieur

5 grandes voies de formation

1. L'université

Enseignement général qui se professionnalise progressivement

2. Les classes préparatoires aux grandes écoles

Travail intensif centré sur la préparation de concours

3. Écoles d'ingénieurs et de commerce

Recrutement après le bac avec une formation progressive

4. Les formations professionnelles courtes : BTS, DUT

Formations professionnelles en 2 ans souvent suivies d'une Licence PRO

5. Les écoles spécialisées

Social, paramédical, art, architecture, sciences politiques…

→ Fiche « après-bac »

ADMISSION POST BAC

Les formations figurant sur admission post bac

- **BTS** (brevet de technicien supérieur) / **DTS** (diplôme de technicien supérieur) / **BTSA** (brevet de technicien supérieur agricole)
- **DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion)
- **CPGE** (classe préparatoire aux grandes écoles) / **CPES** (classe préparatoire aux études supérieures)
- **MAN** (classes de mise à niveau hôtellerie) / **MANAA** (classe de mise à niveau en arts appliqués)
- **DMA** (diplôme des métiers d'Art)
- **MC** (Mention complémentaire de type IV)
- **DUT** (diplôme universitaire de technologie)
- **Licences** (1ère année en université) / **DEUST** / **DU** (diplôme universitaire)
- **1ère année commune aux études de santé (PACES)** : médecine, pharmacie, odontologie, sage-femme
- **Formations d'ingénieurs**
- **Écoles d'Architecture** (sauf l'ESA : école privée)
- **Écoles de la marine marchande**
- **Certaines Ecoles de commerce**
- **Écoles nationales supérieures d'art**

Certaines de ces formations dispensées par apprentissage sont intégrées au portail APB.

ADMISSION POST BAC

Pour les autres formations : les candidats doivent s'adresser directement aux écoles choisies pour finaliser leurs inscriptions

Les inscriptions à ces formations et écoles se font à des dates variables.

Admission hors APB

- Université **Dauphine**
- **IEP** (Instituts d'Études Politiques)
- Ecoles **paramédicales et sociales**

Attention *: les préparations aux écoles paramédicales et sociales en* ***Ile-de-France*** *ne passent pas par APB, par contre certaines préparations aux écoles paramédicales et sociales* ***en*** *France passent par APB.*

- Certaines **Écoles Supérieures d' Arts**
- Certaines **Écoles de Commerce**
- Certaines **Écoles d'ingénieurs**
- Écoles privées des **arts appliqués, gestion, notariat, transport, secrétariat…**
- **FCIL** (Formation Complémentaire d'Initiative Locale) et certaines **MC**

Accès au site

www.admission-postbac.fr

- ✓ S'informer sur les formations post bac
- ✓ Se renseigner sur les établissements
- ✓ Obtenir des informations sur la procédure

À partir du 20 janvier 2017
Gestion des candidatures

ADMISSION POST BAC

ADMISSION POST BAC

Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

C'EST QUOI ? | POUR QUI ? | QUAND ? | COMMENT ? | LES FORMATIONS | LE GUIDE DU CANDIDAT | CONTACT

Page d'accueil

C'EST QUOI ?
A quoi sert le portail Admission Post Bac ?

POUR QUI ?
Qui est concerné par Admission Post Bac ?

QUAND ?
À Quel moment se connecter à Admission Post Bac ?

COMMENT ?
Quelles sont les étapes d'Admission Post Bac ?

À PARTIR DU 20 JANVIER

M'inscrire

Accéder à mon dossier

ADMISSION POST BAC EN 6 ÉTAPES

1. **Du 20 Janvier au 20 Mars** Inscription, saisie des vœux
2. Date limite de validation des vœux et d'envoi des dossiers-papier
3. Vérification de la réception des dossiers-papier
4. Modification de l'ordre des vœux
5. Première phase d'admission et réponse des candidats
6. Procédure complémentaire

ADMISSION POST BAC

Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

GUIDE DU CANDIDAT

Titulaire ou futur titulaire du baccalauréat français

(Ce guide concerne également les candidats de nationalité française en préparation ou titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaire étranger)

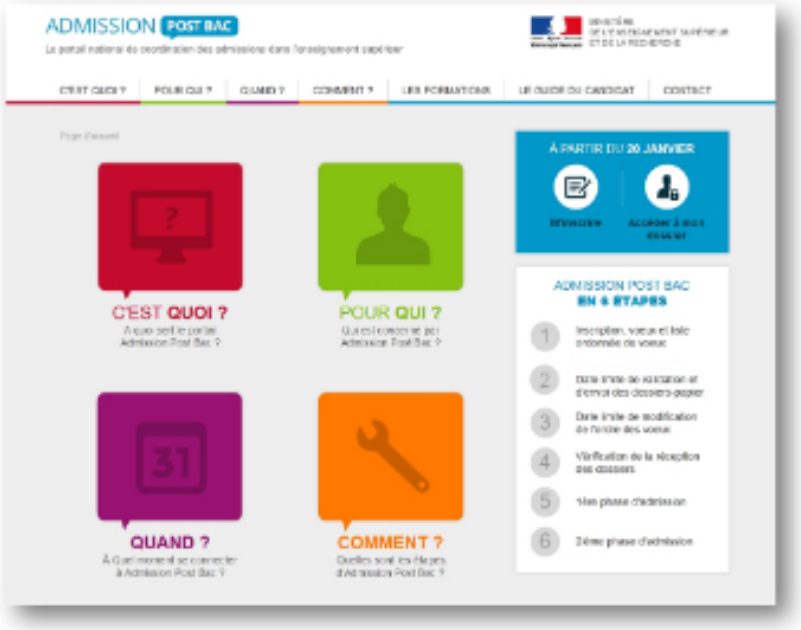

Vous souhaitez poursuivre vos études en 1ère année d'études supérieures en France

Suivez le guide

Année 2016

ADMISSION POST BAC

Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

C'EST QUOI ? | POUR QUI ? | QUAND ? | COMMENT ? | LES FORMATIONS | LE GUIDE DU CANDIDAT | CONTACT

Page d'accueil > Présentation des formations

- BTS
- DCG
- Etudes de santé
- Formations paramédicales et sociales
- Écoles d'architecture
- BTSA
- DEUST
- Licences
- CPGE
- Écoles de commerce
- Écoles supérieures d'arts
- DMA
- DUT
- MAN
- Formations d'Ingénieurs
- CPES
- Formations professionnelles autres que BTS et DUT

Avant de vous inscrire, **complétez votre information avec l'ONISEP** onisep postbac

Module de recherche de formations

Rechercher une formation

Rechercher une formation (Procédure complémentaire)

APRÈS LE BAC : DÉCOUVRIR LES FILIÈRES D'ÉTUDES ET CONSTRUIRE SON PARCOURS

Les filières sont nombreuses et se croisent. Ce sera à vous de construire votre parcours, le plus souvent progressivement, en profitant des "passerelles" qui vous sont offertes.

À PARTIR DU 20 JANVIER

M'inscrire | Accéder à mon dossier

ADMISSION POST BAC EN 6 ÉTAPES

1. **Du 20 Janvier au 20 Mars** Inscription, saisie des vœux
2. Date limite de validation des vœux et d'envoi des dossiers-papier
3. Vérification de la réception des dossiers-papier
4. Modification de l'ordre des vœux
5. Première phase d'admission et réponse des candidats
6. Procédure complémentaire

ADMISSION POST BAC

Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

CONTACT | INFORMATION

RECHERCHE DE FORMATIONS

Formation

Par type de formation: Indifférent

Lieu

Par région: Indifférent

Par académie: Indifférent

Par département: Indifférent

Par ville: Indifférent

Critères spécifiques (facultatifs)

- Formations en apprentissage
- Formations pour sportif de haut niveau
- Formations pour artiste de haut niveau

Trier les résultats: Géographique

Lancer la recherche

© Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

ADMISSION POST BAC

Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

CONTACT | INFORMATION

RECHERCHE DE FORMATIONS

CRITÈRES DE LA RECHERCHE

Formation

Par type de formation: DUT

Par Spécialité Techniques de commercialisation

Lieu

Par région: Indifférent

Par académie: Créteil

Par département: Indifférent

Par ville: Indifférent

Critères spécifiques (facultatifs)

- ☐ **Formations en apprentissage**
- ☐ **Formations pour sportif de haut niveau**
- ☐ **Formations pour artiste de haut niveau**

Trier les résultats: Géographique

Lancer la recherche

© Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Lien vers le site de l'IUT

Info. sur la formation, JPO, modalités de recrutement…etc.

Etablissement	Domaine	Spécialité	Ville	Département	
I.U.T de Marne la Vallée (Public)	DUT - Service	Techniques de commercialisation - en apprentissage	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	En savoir plus
I.U.T. de Sénart - Antenne de Fontainebleau - P12 (Public)	DUT - Service	Techniques de commercialisation	Fontainebleau	Seine-et-Marne	En savoir plus
I.U.T de Sénart/Fontainebleau - Site Sénart - P12 (Public)	DUT - Service	Techniques de commercialisation	Lieusaint	Seine-et-Marne	En savoir plus
I.U.T de Sénart/Fontainebleau - Site Sénart - P12 (Public)	DUT - Service	Techniques de commercialisation - en apprentissage	Lieusaint	Seine-et-Marne	En savoir plus
I.U.T de Marne la Vallée - Antenne de Meaux (Public)	DUT - Service	Techniques de commercialisation	Meaux	Seine-et-Marne	En savoir plus
I.U.T de Saint-Denis - Université Paris 13 (Public)	DUT - Service	Techniques de commercialisation	Saint-Denis	Seine-Saint-Denis	En savoir plus
I.U.T de Saint-Denis - Université Paris 13 (Public)	DUT - Service	Techniques de commercialisation - en apprentissage	Saint-Denis	Seine-Saint-Denis	En savoir plus
I.U.T. de Créteil-Vitry - Site de Créteil- UPEC (Public)	DUT - Service	Techniques de commercialisation	Créteil	Val-de-Marne	En savoir plus

EN SAVOIR PLUS

ETABLISSEMENT

I.U.T. de Sénart - Antenne de Fontainebleau - P12 (Public)
Service de la Scolarité
Route forestière Hurtault
77300 Fontainebleau France

Tel Accueil: 01.60.74.66.38.
Fax: 01.60.74.68.29.
Site Internet...

Site internet de l'IUT

FORMATION

Domaine	Spécialité
DUT - Service	**Techniques de commercialisation**

onisep

Langue vivante 1: Anglais
Langue vivante 2: Espagnol, Allemand ou autres langues (cours par l'intermédiaire du CNED)

Vous pouvez poser vos questions concernant cette formation à l'adresse mail suivante : scve@iutsf.org

Adresse Mail

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Située sur le site de Fontainebleau : Route Forestière HURTAULT 77300 FONTAINEBLEAU

Présentation du département :

Le département Techniques de Commercialisation accueille près de 600 étudiants à la fois sur Sénart et Fontainebleau dont près de 200 en licence professionnelle. La moitié de l'effectif étudiants est en formation par alternance ce qui montre la place privilégiée qu'accorde le département à cette forme d'apprentissage.

Sur un plan pédagogique, le département met l'accent sur un enseignement à la fois théorique et professionnalisant avec de nombreux intervenants issus du monde de l'entreprise. Il offre également une véritable ouverture à l'international avec :
- 20 accords Erasmus ou inter-universitaires permettant de faire le troisième semestre de DUT à l'étranger ;
- la possibilité d'effectuer son stage de 2ème année à l'étranger, comme près de 20 % de chaque promotion.

Les principaux secteurs d'embauche des diplômés du département sont : la bancassurance, le commerce de réseau, la grande distribution ainsi que les services commerciaux d'entreprises industrielles et de services. En termes de poursuite d'études, de nombreux étudiants se dirigent vers des écoles de commerce (concours tremplin et passerelle) ou vers une licence gestion des entreprises (réseau des IAE) pour ensuite effectuer un master dans une dominante de gestion (marketing, finance, ressources humaines...).

Objectifs :
La formation permet d'acquérir un bon niveau en marketing, vente, économie, droit, comptabilité, informatique, sans négliger les disciplines de culture générale : techniques d'expression, anglais, maths/statistiques...

Volume horaire : 1 620 heures sur 4 semestres de début septembre à fin juin.

Alternance en 2ème année :
Après une 1ère année en cycle initial. Principales entreprises partenaires (Société Générale, MACIF, Carrefour) ou possibilité de venir avec sa propre entreprise d'accueil.

Le département vous aide à trouver une entreprise afin d'effectuer votre seconde année en alternance.

Les plus du département TC :

Des équipements de qualité : laboratoire de langue, salle de cours informatique multimédia, salle informatique libre accès ...

Possibilité de faire son semestre 3 ou 4 en Cégep anglophone à Montréal, en Cégep à Matane, Saint-Félicien ou Jonquière (Canada), à l'Université du Québec à Chicoutimi, à l'Université de Sherbrooke (Canada), à Reykjavik (Islande), à Kolding (Danemark), à Genk (Belgique), à Tilburg (Pays-Bas), à Saragosse et Léon (Espagne), à Koblenz ou Neu-Ulm (Allemagne), à Udine (Italie)..

Une vie étudiante dynamique, une conduite de projet en 1ère année par équipe de 3 à 4 étudiants sur un projet commercial, un stage de 2 à 3 mois en 2ème année et des stages au Canada, en Espagne et à Malte proposés chaque année.

Descriptif Formation

Bacalauréats souhaités : ES, S, L, STMG

EPREUVES/ENTRETIENS

Après examen des dossiers, les candidats admissibles à la formation sont conviés à une réunion d'information et de recrutement (passage d'un test de culture générale)

DÉTAILS DE LA FORMATION

Frais de scolarité:	184 euros. (Montant pour 2016/2017)
Frais de scolarité pour les boursiers:	Pas de frais pour les boursiers. (Montant pour 2016/2017)
Dates journée portes ouvertes :	Samedi 28 janvier 2017 : de 13 h 00 à 17 h 00 Samedi 11 mars 2017 : de 13 h 00 à 17 h 00

Coût de la formation

JPO

ADMISSION POST BAC

Gérer ses candidatures

4 étapes

1ère étape - du 20 janvier au 20 mars -

Inscription et saisie des candidatures

2ème étape - jusqu'au 2 avril -

Validation des vœux et envoi des dossiers

+ changement de l'ordre des vœux jusqu'au 31 mai

3ème étape - du 8 juin au 19 juillet -

Résultats et réponses *1ère phase : du 8 juin au 13 juin*

2ème phase : du 26 juin au 01 juillet

3ème phase : du 14 juillet au 19 juillet

4ème étape

Inscription administrative dans l'établissement d'accueil

1ère étape

Inscription et saisie des candidatures

- Du 20 janvier au 20 mars -

1. **<u>Créer son dossier sur le site APB en indiquant son</u>** :

   - **Numéro INE** (Identifiant National Élève)
   - **Numéro d'inscription au bac** (n°OCEAN)
   - **Mail** (obligatoire)
   - **Numéro de téléphone portable**

Lors de la première connexion au site un numéro d'inscription et un code confidentiel sont attribués. Je les note précieusement en plusieurs endroits.

Dossier du candidat

Onglet « **s**colarité » - **R**ubrique « **s**colarité »

1ère étape

Inscription et saisie des candidatures

- Du 20 janvier au 20 mars -

Saisir l'ensemble de ses candidatures

- **1 candidature** = 1 formation + 1 établissement
- **24 candidatures maximum** (12 par type de formation)
- **Aucune candidature** ne peut être ajoutée ou retirée après le 20 mars

1ère étape

Inscription et saisie des candidatures

- Du 20 janvier au 20 mars -

- **Classer ses vœux par ordre de préférence**
  - **Obligatoire**
  - **Confidentiel**
  - **Classement modifiable** jusqu'au 31 mai
  - **Déterminant** : un vœu satisfait annule les vœux de rang inférieur

Saisie et 1er classement
du 20 janvier au 20 mars 2016

Rappel : 1 candidature = 1 formation + 1 établissement

24 candidatures maximum : 12 maximum par type de formation

- **12** 1ère année Universitaire (L1, Santé : médecine / odontologie / sage-femme / pharmacie)
- **12** - CPGE
- **12** - BTS + BTS en formation initiale par apprentissage + DMA
- **12** - DUT (y compris par alternance)
- **12** - Autres formations (DCG, MANAA, Mise à niveau, MC de type IV…)
- **12** - Écoles d'ingénieurs en 5 ans
- **12** - Écoles d'architecture
- **12** - Certaines Écoles de Commerce
- **12** - Certaines Écoles Nationales Supérieures d'Art

Au-delà du 20 mars aucune candidature ne pourra être ajoutée à la liste de vœux existante

2ème étape

Validation des vœux et envoi des dossiers

- Jusqu'au 2 avril -

- **Validation** obligatoire des vœux
- **Imprimer** une fiche par candidature
- **Constituer et envoyer** les dossiers si demandés
- **Saisie en ligne** des pièces constitutives du dossier dématérialisé
- **Vérifier** l'accusé de réception publié sur le site

Dans la plupart des cas il n'est pas demandé de dossier pour l'université

Des pastilles de couleur identifient les différentes L1 IDF

Pastille verte :
Licences ayant habituellement des capacités d'accueil suffisantes dans son académie

Pastille bleue :
Licences ayant habituellement des capacités d'accueil suffisantes dans une autre académie d'IDF (Paris/Versailles)

Pastille orange :
Licences d'IDF sous tension = capacités d'accueil insuffisantes

Sans pastille :
L1 à modalité particulière d'admission (test ou dossier) et L1 en province

Obligation pour tout bachelier général : S, ES, L

Vous devez obligatoirement formuler au moins un vœu de licence avec une pastille verte

Les bacheliers technologiques n'ont pas cette obligation !

ADMISSION POST BAC (TEST)

Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

274734 M. TEST Test | CONTACT/MES MESSAGES | INFORMATION | DÉCONNEXION

INSCRIPTION | SCOLARITÉ | VOEUX

HANDICAP ET BESOINS SPÉCIFIQUES | APPRENTISSAGE | CANDIDATURES | ORDRE DES VOEUX

RECHERCHE DE FORMATIONS

CRITÈRES DE LA RECHERCHE

Formation

Par type de formation: Licences

Par établissement: Indifférent

Uniquement les L1 [illegible] de votre académie

Par type d'établissement: Indifférent

Par mention:

Lieu

Par région: Indifférent

Par académie: Indifférent

Par département: Indifférent

Par ville: Indifférent

Critères spécifiques (f

Formations en app

Formations pour s

Formations pour artiste de haut niveau

Trier les résultats: Géographique

Retour | Nouvelle recherche

RÉSULTATS

Vous pouvez filtrer la recherche pour n'obtenir que les licences à pastille verte de votre académie

REGLE DES 6 PASTILLES

Dès la saisie d'une L1 en « tension » (pastille orange), le dossier APB devra comporter au minimum 6 licences avec une pastille de couleur.

Il est **impossible de confirmer** les vœux si cette consigne n'est pas respectée !!

Le dossier APB comporte une erreur tant qu'un message d'alerte apparaît

Licences particulières en IDF

Les candidatures **Droit, STAPS, Psychologie en IDF** sont des candidatures groupées.

Le candidat doit classer à l'intérieur de cette candidature groupée l'ensemble des UFR en IDF qui proposent cette spécialité :
-par ordre de préférence
-en respectant la priorité académique
-en intercalant d'autres vœux si je le souhaite

Comptent pour 1 candidature !
Il reste la possibilité de rajouter 11 licences sur les 12 max.

PACES = 1 seule candidature ● Classer les 7 UFR de santé d'IDF et ajouter 5 L1 avec pastille au minimum (cf : règle des 6 pastilles !!)

ADMISSION POST BAC (TEST)

Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

274734 M. TEST Test | CONTACT/MES MESSAGES | INFORMATION | DÉCONNEXION

INSCRIPTION | SCOLARITÉ | VOEUX

HANDICAP ET BESOINS SPÉCIFIQUES | APPRENTISSAGE | CANDIDATURES | ORDRE DES VOEUX

AJOUT D'UNE CANDIDATURE

ETABLISSEMENT	COMMUNE	FORMATION
UFR de Santé en Ile-de-France	Paris (75)	Licence - Sciences - technologies - santé / Médecine, Pharmacie, Odontologie (dentiste), Maïeutique (sage-femmes) - Première année commune aux études de santé L1 IDF

Tous les candidats ne pouvant être affectés à l'UFR de leur choix, vous devez indiquer 7 choix d'UFR par **ordre de préférence.**
UFR Santé :

Choix 1 : Paris-Est Créteil
Choix 2 : Paris 13
Choix 3 : Paris Descartes
Choix 4 : Pierre et Marie Curie
Choix 5 : Paris Diderot
Choix 6 : Paris-Sud 11
Choix 7 : Versailles Saint-Quentin

Retour | Enregistrer

SITE DE TEST

© Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

3ème étape

Résultats et réponses

1ère phase

du 8 juin au 13 juin

2ème phase

du 26 juin au 01 juillet

3ème phase

du 14 juillet au 19 juillet

Au cours de ces 3 phases, il sera demandé au candidat de répondre à la proposition qui sera faite. Le candidat dispose d'un délai de 5 jours pour répondre.

3ème étape

Résultats et réponses

4 réponses possibles du candidat

- OUI définitif
- OUI mais
- NON mais
- Démission générale

ATTENTION !

Tant que je n'ai pas répondu « OUI définitif » à une proposition, je dois me connecter sur mon dossier électronique à chaque phase de proposition. Sans réponse de ma part dans les délais imposés, je serai automatiquement démissionné.

Modalités de réponse des candidats

OUI définitif

J'accepte définitivement la formation qui m'est proposée. Aucune autre proposition ne me sera faite.

⇒ Je n'ai pas à répondre aux phases suivantes.

Modalités de réponse des candidats

OUI mais

Si je suis « en attente » sur des vœux mieux placés!

J'accepte la proposition qui m'est faite pour l'instant, mais j'espère avoir une formation mieux placée dans ma liste de vœux.
Je maintiens donc mes candidatures pour les formations en meilleures positions dans mon classement.

⇒ Je participe obligatoirement à la phase suivante

Si lors de la phase suivante, j'ai une meilleure proposition, je perds mes droits sur la proposition initiale et sur les formations moins bien placées dans ma liste de vœu.

Modalités de réponse des candidats

NON mais

Si je suis « en attente » sur des vœux mieux placés!

<u>Je refuse la proposition qui m'est faite</u>, mais je maintiens mes demandes pour les formations mieux placées dans ma liste de vœux.

⇒ Je participe obligatoirement à la phase suivante

Je ne suis pas sûr d'avoir une autre proposition aux phases suivantes. Je ne pourrai plus être admis dans la formation que j'ai refusée.

Modalités de réponse des candidats

Démission générale

Je renonce à tous mes vœux.

Je ne suis plus candidat aux formations de ma liste de vœux.

4ème étape

Inscription administrative dans l'établissement d'accueil

Après un OUI définitif

- **Prendre connaissance du message établissement** concernant les modalités d'inscription (onglet « admission »).

- **S'inscrire IMPÉRATIVEMENT** dans l'établissement où le candidat a été admis.

IMPORTANCE DE L'ORDRE DES VŒUX

Exemple ⇨

Camille, élève de Terminale ES, fait 10 vœux

V1 : CPGE Eco - Lycée Montaigne - Paris

V2 : CPGE Eco - Lycée Couperin Fontainebleau

V3 : DUT GEA – IUT Fontainebleau

V4 : BTS Comptabilité Gestion – Lycée Uruguay - Avon

V5 : L1 AES – Assas - Melun

V6 : L1 AES – Panthéon Sorbonne - Paris

V7 : L1 AES – Evry

V8 : L1 AES – Paris 8 – Saint Denis

V9 : L1 LLCER Anglais – Paris Sorbonne

V10 : L1 LLCER Anglais – Paris 8 – Saint Denis

Camille, élève de Terminale ES, fait 10 vœux

V1
CPGE
Eco & Com
Lycée Montaigne
paris

V2
CPGE
Eco & Com
Lycée Couperin
Fontainebleau

V3
DUT
GEA
IUT
Fontainebleau

V4
BTS
Compta/gestion
Lycée Uruguay
Avon

V5 à 10
Université

DOSSIERS ENVOYES AUX ETABLISSEMENTS

Les établissements procèdent à l'examen & au classement des dossiers *sans connaître le rang de classement des candidats*

Montaigne Paris	Lycée Couperin Fontainebleau	IUT Fontainebleau	Lycée Uruguay Avon
Refusé	ADMIS	Refusé	ADMIS

SUITE

Attention à l'ordre des vœux

Le cas de Camille

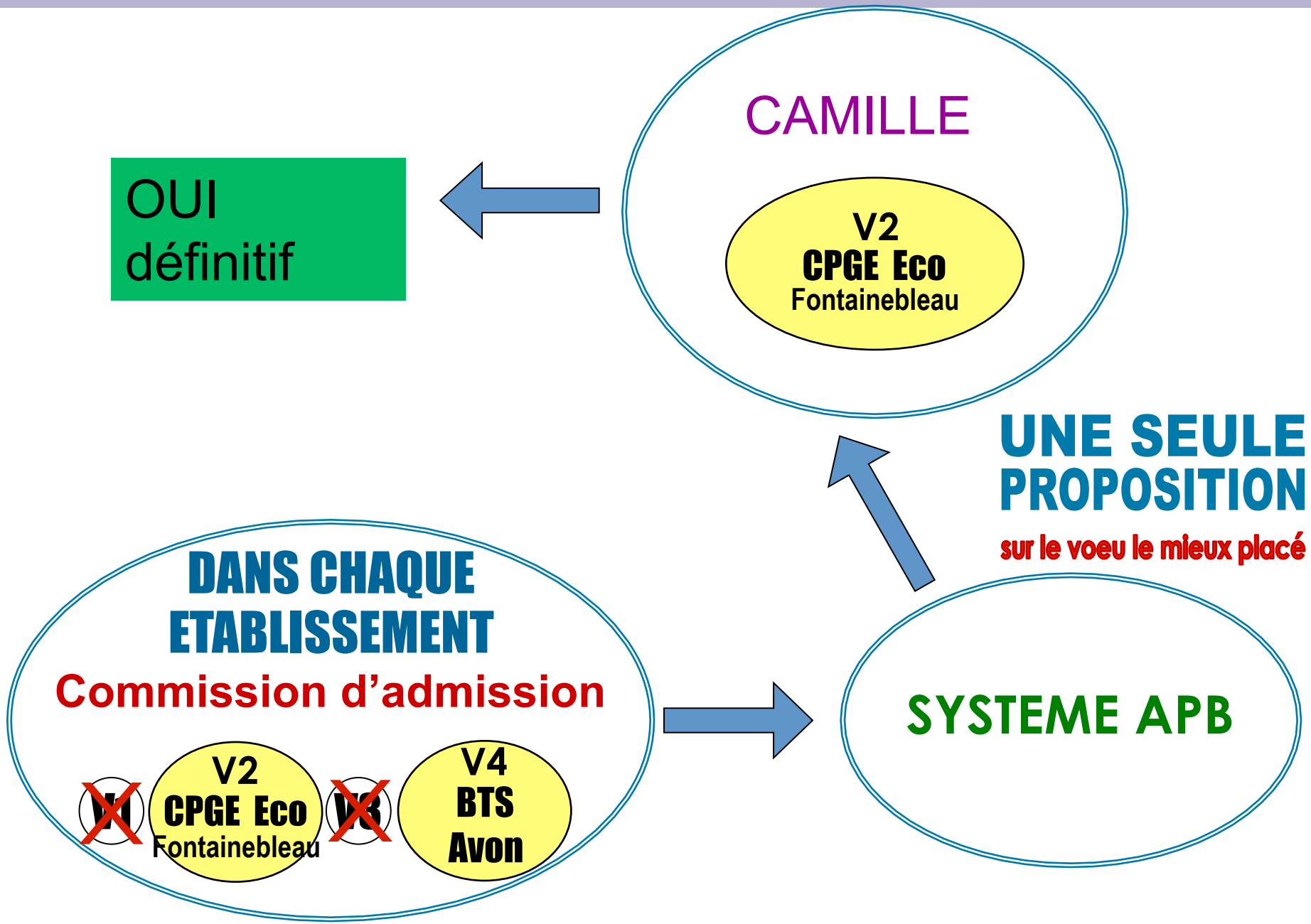

Camille, élève de Terminale ES, fait 10 vœux

V1
CPGE
Eco & Com
Lycée Montaigne
paris

V2
CPGE
Eco & Com
Lycée Couperin
Fontainebleau

V3
DUT
GEA
IUT
Fontainebleau

V4
BTS
Compta/gestion
Lycée Uruguay
Avon

V5 à 10
Université

DOSSIERS ENVOYES AUX ETABLISSEMENTS

Les établissements procèdent à l'examen & au classement des dossiers *sans connaître le rang de classement des candidats*

Montaigne Paris	Lycée Couperin Fontainebleau	IUT Fontainebleau	Lycée Uruguay Avon
En attente	ADMIS	Refusé	ADMIS

SUITE

Attention à l'ordre des vœux

Le cas de Camille

OUI mais

OU

OUI définitif

CAMILLE

V2
CPGE Eco
Fontainebleau

UNE SEULE PROPOSITION

sur le voeu le mieux placé

DANS CHAQUE ETABLISSEMENT

Commission d'admission

V1
« en attente »

V2
CPGE Eco
Fontainebleau

V3

V4
BTS
Avon

SYSTEME APB

Alex, élève de Terminale STMG, fait 5 vœux

V1
CPGE Eco & Com Techno
Lycée Moissan Meaux

V2
DUT Tech de co
IUT Fontainebleau

V3
DUT GEA
IUT Fontainebleau

V4
BTS MUC
Lycée Couperin Fontainebleau

V5
BTS MUC
Lycée Vinci Melun

DOSSIERS ENVOYES AUX ETABLISSEMENTS

Les établissements procèdent à l'examen & au classement des dossiers *sans connaître le rang de classement des candidats*

Moissan Meaux	IUT TC Fontainebleau	IUT GEA Fontainebleau	Lycée Couperin Fontainebleau	Lycée Vinci Melun
En attente	ADMIS	Refusé	ADMIS	ADMIS

Attention à l'ordre des vœux

Le cas d'Alex

OUI mais

OU

OUI définitif

ALEX

V2
DUT TC
Fontainebleau

UNE SEULE PROPOSITION

sur le voeu le mieux placé

DANS CHAQUE ETABLISSEMENT

Commission d'admission

V1
« en attente »

V2
DUT TC
Fontainebleau

V3

V4
BTS MUC
Couperin

V5
BTS MUC
Vinci

SYSTEME APB

Merci de votre attention

Procédure complémentaire
27 juin
30 septembre

ADMISSION POST BAC

Sur places vacantes uniquement

Procédure entièrement électronique (pas d'envoi de dossiers papier)

- Inscription sur internet du **27** juin au **25** septembre
- Candidatures pour les formations dans lesquelles il reste des places (12 candidatures maximum / pas de hiérarchisation des candidatures)
- Consultation par le candidat de son dossier électronique pour savoir si une place est proposée
- Délai de 8 jours pour accepter ou refuser cette place jusqu'au **20** août (**20-31** août : délai de 72H et au **1er** septembre : 24h)
- Inscription administrative dans l'établissement